

Les décisions prises par le comité d'urgence de la CFEM (20/04/21)

Le comité d'urgence de la CFEM s'est réuni le 20 avril 2021 à Antananarivo, 48 heures après le coup de sifflet final de la rencontre N°65 d'Orange Pro League 2020/2021 opposant Cosfa à Jet Kintana à Vontovorona le dimanche 18 avril 2021, donnant aux officiels du match le temps nécessaire pour envoyer auprès de l'association leurs rapports complémentaires respectifs.

Comme le stipule l'article 2d du titre II des règlements de compétition d'OPL 2020/2021, la CFEM a émis une sanction financière à un club et appliqué une suspension provisoire aux joueurs concernés dans l'incident qui s'était déroulé après la fin du match. Les clubs concernés ont été avisés des décisions.

Par la suite, comme l'indique l'article 3d du titre II des règlements de compétition d'OPL 2020/2021, il revient à la **Fédération Malagasy de Football (FMF)** d'appliquer les sanctions à titre exécutoires. Le dossier et les décisions ont été déjà transmis par la CFEM à Isoraka le 20 avril 2021 même. Il est à noter que la CFEM fournit tous ses efforts pour mettre en exergue le football local à Madagascar, d'une part, et adhère aux valeurs du football parmi lesquels le Fair Play et la solidarité, d'autre part. En conséquence, l'association ne tolère pas les comportements antisportifs des acteurs ternissant l'image de notre sport préféré.

Par ailleurs, dans l'**intérêt de l'équipe nationale de football de Madagascar** - qui jouera des matchs de qualification à la Coupe du Monde au début du mois de juin 2021 - et des joueurs qui composent Orange Pro League, la CFEM poursuivra et achèvera la saison OPL 2020/2021 malgré les difficultés et défis rencontrés notamment liés à la situation sanitaire au pays. L'association est en cours d'études de projets d'adaptation du calendrier final de la compétition incluant les matchs en retard, la dernière journée de la phase des conférences, ainsi que la phase des Playoffs, prenant compte des mesures et dispositions prises sur le territoire national. A cet effet, l'association compte de nouveau sur l'appui des autorités et instances locales.

L'agencement du calendrier partira des principes suivants :

- les matchs en retard (au nombre de trois) doivent se jouer avant la dernière journée de la phase des conférences.

- les matchs de la dernière journée pour chaque conférence doivent se jouer au même jour et à la même heure (au nombre de trois par conférence, soit six en tout)

- il est envisagé de faire des adaptations nécessaires afin de permettre aux membres du staff de l'équipe nationale de football de Madagascar de superviser tous les joueurs d'OPL qui pourraient, selon le sélectionneur national, composer 50% du prochain effectif lors des prochaines sorties des Barea.

Le nouveau calendrier sera communiqué incessamment.

Fait à Antananarivo, le 21 avril 2021.